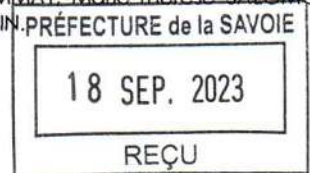


L'an deux mil vingt-trois, le treize septembre à 18 heures, le conseil syndical s'est réuni dans les locaux de Grand Lac, salle du Conseil, sous la présidence de Sandra FERRARI pour la délibération ci-dessous.

Nombre de membres en exercice :	34.
Nombre de membres présents :	22

Date de 1ère convocation : 22/08/2023  
Date d'affichage :

<u>Présents :</u>	<p><i>Titulaires :</i> Pierre-Louis BALTHAZARD, Christian BERTHOMIER, Gilles CAMUS, Régis DUMAZ, Philippe EXERTIER DIT MONNARD, Maryse FABRE, Marcel FERRARI, Sandra FERRARI, Pierre-Damien GALENE, Alexandre GENNARO, André GIMENEZ, Pascal GINOLLIN, Jean-Marc GRELLIER, Antoine HUYNH, Sophie PETIT-GUILLAUME, Karine REVOL, Alexandra TURNAR, Jean-Marc VIAL, Peggy VIOLA</p> <p><i>Suppléants (votant) :</i> Thierry BEBERT, Bruno EXERTIER, Christophe PIERRETON</p>
<u>Excusés :</u>	<p><i>Titulaires :</i> François BIQUEZ, Gérard DUMAZ (pouvoir à Sandra FERRARI), Christian GOGNY, Gérard GONTHIER, Jean-Marie MANZATO, Marie-Pierre MONTORO, Raphaële MOURIC, Dominique POMMAT, Marie-Thérèse SALOMON (pouvoir à Jean-Marc VIAL), Serge TICHKIEWITCH, Cécile TRAHAND, Gaëtan VANIN.</p> <p><i>Suppléants :</i></p>
<u>Absents :</u>	<p><i>Titulaires :</i> Jean-Marc LEOUTRE, Nicolas POILLEUX, Nicolas VAIRYO</p> <p><i>Suppléants :</i> Claudy FRAYSSE, Philippe GALY, Michel REGAIRAZ</p>



## FINANCES - Création d'une commission des finances

La Présidente, indique que le Conseil syndical peut créer des commissions thématiques portant sur ses différentes compétences.

Elles sont convoquées par la présidente, qui en est la présidente de droit. Lors de la première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le président est absent ou empêché.

### Périmètre des commissions

Les commissions sont chargées d'étudier les questions soumises au Conseil syndical soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Sans limitation du nombre de membres des commissions et dans le respect du principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus, il est proposé de créer une commission finances.

### Désignation des membres de la commission

L'appel à candidature, lancé en juillet 2023, a reçu les réponses des candidats figurant au tableau ci-dessous. Il est proposé d'accepter les candidatures émises en séance avant le vote de cette délibération.

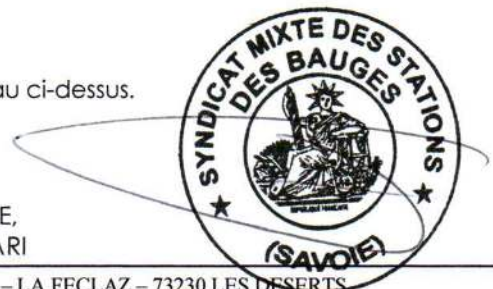
GRAND LAC	GRAND CHAMBERY
André Gimenez	Maryse Fabre
Marie-Thérèse Salomon	Christian Gogny
Jean-Marc VIAL	Serge Tichkiewitch
	Gérard Dumaz

Il est proposé au conseil syndical

- **DE CREER** une commission finances,
- **D'APPROUVER** les modalités de fonctionnement des commissions définies ci-dessus,
- **DE DECIDER** de ne pas recourir au scrutin secret,
- **DE DESIGNER** les membres des commissions conformément au tableau ci-dessus.

Fait à La Féclaz, le 13 septembre 2023

LA PRESIDENTE,  
Sandra FERRARI



Certifié exécutoire  
compte-tenu de la date de transmission en Préfecture, le

☞	Votants :	24
☞	Pour :	24
☞	Contre :	0
☞	Abstention (s) :	0
☞	Blanc (s) :	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la date d'affichage de la décision et de sa transmission au contrôle de légalité, et dans un délai de deux mois à compter de sa notification aux candidats ayant participé à la procédure ou à compter de la réponse du Syndicat mixte, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

